

## Il y avait trop de bars à bord



Les deux chalutiers turballais à l'entrée du bassin du Commerce de Cherbourg, en fin de semaine dernière.

**Le Pen Kiriak III et Mailys Charlie avaient 12 tonnes de poissons hors quotas. Ils risquent une grosse amende.**

### LA TURBALLE

La semaine dernière, la gendarmerie maritime a contrôlé deux chalutiers pélagiques de La Turballe, *Pen Kiriak III* et *Mailys Charlie*, alors qu'ils débarquaient leur pêche de bars au port de Cherbourg. Le bar est une espèce à quota : cinq tonnes par semaine et par bateau sont autorisées. Or, les gendarmes ont trouvé 22 tonnes au lieu des dix auxquelles cette paire (les chalutiers pêchent en boeuf, un filet tendu entre les deux bateaux) avait droit.

### « Il ne faut pas jeter la pierre »

Les douze tonnes en trop ont néanmoins été vendues mais le fruit de la vente, environ 43 000 €, a été saisi et donné aux Affaires Maritimes. C'est d'ailleurs cette administration qui fixera, avec le parquet de Cherbourg, le montant de l'amende qui sera réclamée au patron de ces bateaux.

Il faut savoir qu'en ce moment, une bonne partie de la flotte pélagique du département et de Vendée est en Manche pour pêcher le bar. Et après une année 2008 marquée par l'envolée du prix du gasoil, ce début d'année 2009 n'est pas réjouissant pour les marins.

*« Avec la crise, le marché n'est pas du tout porteur. Le marché de l'Espagne est bouché et les OP (organisation de producteurs) sont asphyxiées par le retrait de poisson qui se vend très mal. »*

### Entre 4 et 6 €/kg

*« C'est pour ça qu'il ne faut pas jeter la pierre à celui qui déborde car c'est difficile en ce moment »,* explique Xavier Timbo, vice-président du comité local des pêches de La Turballe.

Le bar se vend entre 4 et 6 € le kilo à la criée, *« au ras des pâquerettes »*. La semaine dernière, alors que les pélagiques avaient trouvé refuge à Cherbourg pendant le mauvais temps, Xavier Timbo a fait les comptes. *« Il y a 90 % des pélagiques en Manche et on est même pas la moitié de ce qu'on était il y a sept ou huit ans »*.

### M.C.